



The Association
of Commonwealth
Universities



Déclaration commune sur la nécessaire contribution de l'enseignement supérieur aux ODD

Aucun des 17 objectifs de développement durable (ODD) ne peut être atteint sans la contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Grâce à la recherche, les universités jouent un rôle unique dans la production de nouvelles connaissances et d'innovations pour relever les défis mondiaux et fournir des données probantes pour des politiques publiques éclairées.

Grâce à l'enseignement, les universités forment des générations de nouveaux dirigeants et professionnels qualifiés qui seront les moteurs du développement social et économique.

Grâce à l'engagement communautaire, les universités travaillent avec une grande variété d'intervenants - y compris les gouvernements, le secteur privé et la société civile - pour un impact local, national et mondial.

L'enseignement supérieur a un impact direct sur le développement de chaque pays. L'Agenda 2030 pour le développement durable ne pourra être réalisé sans des partenariats incluant les universités.

En ce qui concerne l'ODD 4 (Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous) en particulier :

- L'enseignement supérieur est une composante essentielle d'un système éducatif solide et durable.
- Les universités renforcent les politiques et les pratiques éducatives à tous les niveaux, par la formation des enseignants et par la recherche en éducation.
- L'accès à un enseignement supérieur de qualité continue d'être un problème pour les femmes et les filles, les personnes handicapées, les habitants des zones rurales, les personnes à faible revenu, les populations autochtones et les personnes touchées par les conflits (objectifs 4.3 et 4.5).
- L'enseignement supérieur développe la pensée critique et les compétences requises par des citoyens engagés (cible 4.7).
- Les bourses conçues pour avoir un impact sur le développement peuvent également être utilisées pour promouvoir l'équité et l'inclusion, récompenser le mérite et assurer un accès généralisé - en particulier aux personnes issues de milieux défavorisés - tout en relevant les défis mondiaux (cible 4.B).

En tant que réseaux mondiaux d'universités représentant ensemble plus de 2000 institutions, appelons :

Le secteur de l'enseignement supérieur à :

- Prendre des mesures pour assurer un accès équitable à un enseignement supérieur de qualité pour tous, en élevant les niveaux de réussite et d'accès.
- Adopter des politiques et des pratiques qui optimisent leur contribution à l'Agenda 2030 à travers l'enseignement, la recherche et l'engagement communautaire, ainsi qu'à travers leur propre fonctionnement.
- Intégrer l'éducation sur et pour le développement durable dans les programmes d'études de premier cycle, en appui à la cible 4.7 des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Organisation des Nations Unies et ses organismes à :

- Répondre à la nécessité de systèmes d'enseignement supérieur solides à l'échelle mondiale pour atteindre l'objectif stratégique 4.
- Reconnaître la contribution de l'enseignement supérieur à l'Agenda 2030 et à tous les ODD au-delà de l'ODD 4.
- Fournir des plates-formes pour engager le secteur de l'enseignement supérieur en tant que partenaire pour le développement, en s'appuyant sur l'Initiative pour la durabilité de l'enseignement supérieur et l'Initiative des Nations Unies sur l'impact académique.

Les gouvernements nationaux à :

- Prendre des mesures concertées et réaliser des investissements financiers à long terme bien planifiés dans les cibles 4.3 et 4.B des ODD.
- Adopter une approche sectorielle globale pour le développement de systèmes éducatifs forts, équitables et de qualité, en reconnaissant la contribution de l'enseignement supérieur à la réalisation de l'ODD 4.
- Faire participer les universités en tant que partenaires du développement national dans l'ensemble des 17 ODD.